



Commune de Tannay

Tannay, le 23 avril 2020/73.04

Aux habitants de Tannay

INFORMATIONS CORONAVIRUS / 3

Chères habitantes, chers habitants,

Comme nous vous l'avons communiqué dans nos précédents tous-ménages des 20 mars et 3 avril, votre Municipalité suit au jour le jour l'évolution de la situation née de la crise du coronavirus. S'il est vrai que l'on va vers un assouplissement des mesures prises jusqu'ici pour contrer la propagation du virus, il est vrai aussi qu'il sera progressif, d'autant que l'on peut craindre le retour d'une nouvelle flambée.

Cela se fera, comme vous le savez certainement, en trois étapes. A commencer ce lundi par l'ouverture des activités dites de « service à la personne » et notamment des instituts de beauté. La deuxième étape, le 11 mai, est importante puisqu'on y verra l'ouverture des écoles du cycle obligatoire. Vous pouvez, à ce propos, vous référer au site de l'AJET-Ascot pour toutes informations utiles. Enfin pour les premiers assouplissements des restrictions de rassemblement, il faudra attendre encore jusqu'au 8 juin.

Dès lors, notre administration reste pour l'heure fermée afin d'éviter tout contact et de préserver la santé de nos employés. Nous assurons toutefois une permanence téléphonique ainsi que le traitement des courriers et des mails et restons ainsi à votre disposition pour toutes formalités et renseignements que vous souhaiteriez obtenir.

Sachez aussi que la situation à la déchèterie nous a préoccupés dans la mesure où les contraintes édictées par l'autorité fédérale (pas de rassemblement de plus de cinq personnes) ont généré des attentes interminables à l'entrée du site. Si beaucoup s'en sont accommodés, cela a aussi généré quelques crispations. Nos trois communes ont donc heureusement obtenu de la Préfecture que huit véhicules (avec une personne à bord) puissent désormais être en même temps présents sur le site. Nous espérons que cela améliorera ainsi sensiblement les choses.

Pour l'heure et s'agissant des rassemblements, ils doivent toujours se limiter à cinq personnes et cette contrainte pourrait perdurer encore quelque temps. De ce fait, l'Amicale, bien à

./.

contrecœur et d'entente avec la Municipalité, a pris la décision d'annuler la traditionnelle fête du village qui devait se tenir le premier week-end de juillet. Par ailleurs et dans l'attente de prochaines consignes du Conseil fédéral, la question se pose aussi de la tenue du premier août qui devrait avoir lieu cette année à Tannay et du concert de jazz ainsi que de l'édition 2020 des Variations Musicales.

Pour ce qui est de nos seniors, nous vous rappelons que nos employés ainsi que quelques bénévoles assurent, sur demande, un service de livraison de leurs courses à domicile. Il suffit pour cela qu'ils prennent contact avec notre administration. Par ailleurs, nous contactons à nouveau téléphoniquement ces jours-ci tous les plus de 75 ans afin de s'enquérir de leurs éventuels besoins.

Nous ne pensions pas vivre de tels moments qui ont profondément modifié nos façons de vivre ! Une telle crise a plongé de nombreuses familles dans le deuil mais elle a aussi généré de beaux mouvements de solidarité ! Sachez que votre Municipalité, tout en vous invitant à respecter les consignes en vigueur, vous adresse ses meilleurs vœux afin que vous traversiez ces moments difficiles avec quiétude et patience.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :
Serge Schmidt



La Secrétaire :
Ariane Katzarkoff





DECHETERIE INTERCOMMUNALE PLAN D'URGENCE CORONAVIRUS

Mesdames et Messieurs,

Etant donné que la pandémie est en recul en Suisse, mais qu'elle ne va pas disparaître avant un certain temps, un allègement a été accordé à partir du 21 avril 2020. Dès lors, la surface de notre déchèterie permet d'accueillir plus d'usagers qu'en début de crise, tout en respectant les directives de sécurité.

Les Municipalités des trois Communes ont en effet demandé à la Préfecture un allègement des mesures imposées depuis plusieurs semaines et une augmentation du nombre de véhicules acceptés en même temps dans notre déchèterie.

Cet allègement nous a été accordé le mardi 21 avril 2020 et est entré en vigueur le même jour. Nous pouvons accueillir désormais 8 véhicules en même temps aux conditions suivantes :

- **Les règles d'hygiène (distances sociales et une seule personne par véhicule) restent en vigueur.**
- **Les demandes de l'OFEV de garder les déchets non périssables à la maison restent aussi valables (elles pourraient être allégées dans les prochaines semaines).**
- **Le parcours d'évitement et la file d'attente à l'extérieur sont maintenus.**
- **Les personnes de 65 ans et plus devraient s'abstenir de venir à la déchèterie.**

En espérant que l'allègement accordé réduise un peu le temps d'attente, les trois Municipalités vous remercient de respecter les directives ci-dessus. Nous avons besoin de la collaboration et de la solidarité de tous dans la situation actuelle.

Les Municipalités de Commugny, Tannay et Chavannes-des-Bois

Le 21 avril 2020